

LIRE LES PAYSAGES : PROPOSITION D'UNE GRILLE METHODOLOGIQUE A
L'USAGE DES ETUDIANTS DU SECONDAIRE

Bernadette MERENNE-SCHOUMAKER
Université de Liège

ABSTRACT. - To teach photo-based landscape recognition, a three-step methodology was elaborated, facilitating progressive learning in young students (aged 12-15), followed by an application phase. This study, undertaken within the framework of the French Documentation dossier "Lire les Paysages" (Landscape Recognition) (Documentation Photographique n° 6088, 1977), resulted in the following four steps :

- . discovery of the notion of landscape, and the subjectivity to which all landscape study is prone;
- . investigation of the document(s) used;
- . the progressive transition from perceived landscape to analyzed landscape by delimiting landscape boundaries, classification, and establishing the structure of the landscape;
- . application of the method, first to landscapes close to those used for teaching, then to a very dissimilar landscape.

Dans le cadre du dossier de la Documentation Française "Lire les paysages" (Documentation photographique, n° 6088, 1987) réalisé par l'équipe du Professeur P. PINCHEMEL de l'Université de Paris I, nous avons été chargée de la réalisation du dossier pédagogique ("Multiple", n° 88, 1987).

Le présent article rend compte de ce travail et des démarches méthodologiques proposées. Il s'inspire largement du texte de la fiche documentaire du Multiple.

En fait, notre proposition consiste à décomposer l'apprentissage en trois temps suivi d'une phase d'application et à fournir à chaque phase une méthode opérationnelle. Par ailleurs, cette proposition tient compte de trois contraintes imposées au travail :

- lire le paysage avec de jeunes élèves (12 à 15 ans);
- utiliser les documents du dossier scientifique, documents choisis par d'autres;
- construire une méthodologie courte et efficace, applicable à des cas divers et pouvant être présentée et appliquée en un très petit nombre de pages.

1. - PREMIERE PHASE : CONSTAT EMOTIONNEL OU APPROCHE SENSIBLE

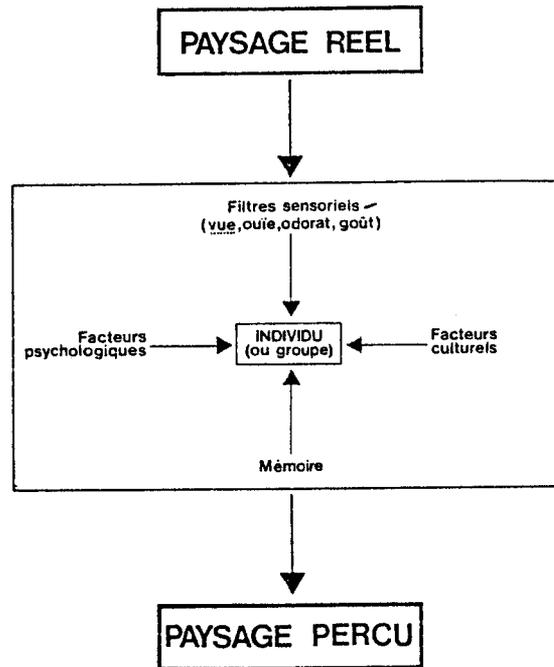
Bien que d'usage courant, le mot "paysage" révèle une notion complexe, difficile à appréhender comme en témoignent les définitions trouvées dans les dictionnaires ou découvertes dans les écrits consacrés à ce thème.

En fait, "le paysage procède de deux types de faits de nature différentes et pourtant mêlés : il a pour base une fraction de l'espace, composée d'éléments géographiques d'ordre matériel, mesurables, susceptibles d'être analysés objectivement, et pour aboutissement la réaction individuelle de l'amateur de paysage, réaction parfois fugitive, qui relève du goût personnel, de la subjectivité et dont l'étude est essentiellement du domaine de la psychologie (FLATRES-MURY H., 1982).

En d'autres termes - comme le montre la figure 1 - si le paysage peut être considéré comme "la pellicule de la réalité géographique" (PITTE J.R., 1983), ce paysage n'est perçu qu'à travers les sens de l'observateur et ce processus de perception implique filtrage et traitement des informations reçues par l'individu ou le groupe, en fonction de ce qu'il

est, de ses expériences antérieures et du milieu culturel dans lequel il vit.

SCHEMA DE PERCEPTION DU PAYSAGE



AUTEUR: B. MERENNE-SCHOUMAKER 1987 GRAPHISME: J.-C. MASSART

Figure 1.

Tout paysage est donc d'abord un paysage perçu; d'où des opinions différentes sur un même paysage et la nécessité d'intégrer dans la démarche méthodologique cette approche sensible.

Les analyses paysagères se multipliant, divers auteurs ont tenté de dépasser ces appréciations paysagères, démarches personnelles et subjectives, pour construire des grilles

objectives d'évaluation des paysages. Aujourd'hui il existe ainsi plusieurs méthodes qui tentent de mesurer la valeur des paysages en intégrant les perceptions.

Si ces méthodes sont difficilement applicables en classe avec des jeunes élèves, il est toutefois possible de les sensibiliser au rôle des perceptions dans l'étude des paysages. A cette fin, nous proposons en début d'analyse une phase "constat émotionnel ou approche sensible" (tableau 1) qui a pour finalité de rassembler un certain nombre d'informations spontanées lors du premier contact avec le paysage.

TABLEAU 1. PREMIERE APPROCHE (OU APPROCHE SENSIBLE) DE
L'ETUDE DU PAYSAGE EN CLASSE

1. Classement de la première réaction :
 attrait - répulsion - indifférence.
2. Formulation libre du pourquoi de ce choix.
3. Repérage parmi les termes suivants de ceux qui rendent le mieux compte des choix :
 harmonie - absence d'harmonie des formes,
 harmonie - absence d'harmonie des couleurs,
 harmonie - absence d'harmonie des volumes,
 contrastes - monotonie,
 naturel - artificiel,
 rare - courant,
 ancien - nouveau,
 stable - en mutation.

Cette phase, qui privilégie la perception visuelle et débouche tout naturellement sur un jugement de valeur (donc subjectif), est indispensable et inévitable. En effet, elle

permet de prévenir des blocages et aide à tenir compte de sensibilités particulières; son rôle est aussi d'accroître la motivation en jouant sur l'affectivité face au paysage. En outre, cette phase semble un point de passage obligé en raison de notre tendance à réagir spontanément ("que c'est beau!" "que ce paysage est triste!", etc.). Toutefois, afin d'amener les élèves à dépasser cette première réaction et à mieux l'explicitier, nous proposons une méthodologie en trois temps (tableau 1) dont l'objectif est aussi de mieux comprendre les avis des autres élèves.

2. - DEUXIEME PHASE : IDENTIFICATION DU DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE

Un même paysage peut être photographié de diverses manières. Il en résulte des visions différentes. D'où la nécessité de s'interroger dès le départ sur l'influence du type de document utilisé en repérant le type de prise de vue et les limites en découlant.

Les photographies de paysages utilisées en classe peuvent être rangées en trois catégories :

- les vues au sol;
- les vues obliques prises soit d'un point haut (colline, immeuble, etc.), soit d'un avion volant à plus ou moins basse altitude;
- les vues aériennes verticales, prises également d'avion (1).

Chaque groupe de photographies présente des avantages et des inconvénients. Ainsi, les vues au sol sont idéales pour l'analyse des éléments de détail situés à l'avant-plan mais elles sont souvent peu utiles pour les paysages en raison de la faible profondeur du champ de vision. Les vues obliques permettent fréquem-

ment de découvrir un territoire plus vaste; toutefois, en raison de la vision en perspective, l'avant-plan est beaucoup plus net que l'arrière-plan. Enfin, les vues verticales donnent à voir à la même échelle tout un territoire mais le relief n'apparaît pas, sauf en combinant deux photographies en stéréoscopie.

En général, pour l'étude des paysages, on a tendance à préférer les vues aériennes obliques car elles donnent les plus vastes champs visuels. L'ampleur de ces champs est, bien entendu, fonction de l'angle du champ et de sa profondeur (figure 2). Le panorama est ainsi un champ visuel se caractérisant par un très grand angle (il peut atteindre 360°) et une très grande profondeur; il ne peut être photographié en une seule fois.

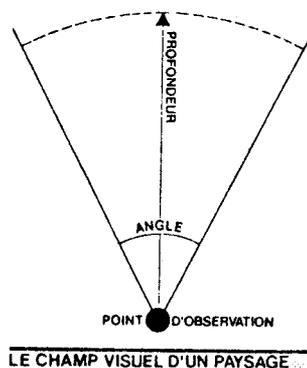


Figure 2

Malheureusement, les photographies aériennes obliques déforment les surfaces et les distances qui sont considérablement diminuées à l'arrière-plan. On ne peut donc utiliser ces photographies pour mesurer des distances ou calculer des surfaces.

Par ailleurs, si le type de vue est déterminant, le moment de la prise de vue revêt aussi parfois de l'importance

car, dans certains cas, tout change avec la saison et/ou le type de temps : la végétation, l'activité, etc. Cette influence est toutefois plus sensible sur un document en couleurs que sur un document en noir et blanc.

3. - TROISIEME PHASE : ANALYSE DU PAYSAGE

L'objectif de l'analyse paysagère est de découvrir l'organisation du paysage. A cette fin, il convient de dégager l'essentiel de l'accessoire, d'avoir une vue d'ensemble du territoire observé.

La description des éléments est souvent désordonnée : elle ne révèle que ce qui les a frappés. D'où la nécessité de leur faire acquérir une méthode qui va les amener d'abord à tout observer avec ordre (par plans), à individualiser ensuite les grandes unités paysagères, à décrire chacune d'elles et à rechercher enfin l'organisation générale grâce à l'étude de la position relative de ces grandes unités paysagères.

La méthode proposée se limite à la seule lecture du paysage; elle ne permet pas de l'expliquer. En effet, la documentation photographique n'autorise pas la plupart du temps la construction d'une explication sérieuse; tout au plus permet-elle de formuler un certain nombre d'hypothèses qui ne pourront être vérifiées qu'à l'aide d'autres documents (autres photographies, cartes, écrits, etc.) et/ou grâce à l'enquête sur le terrain. Il semble dès lors impérieux que les commentaires sur un paysage photographié se limitent aux seules observations pouvant être extraites du document.

D'un autre côté, la méthode proposée n'implique pas obligatoirement de localiser la photographie avant de l'analyser comme cela est généralement préconisé. Pour nous, la localisation doit intervenir lorsque le besoin s'en fait sentir. A quoi

sert, en effet, d'évoquer dès le début un lieu inconnu le plus souvent des élèves? Il est plus utile de situer (en ne donnant peut-être que la région) au moment où la localisation permet de faire progresser l'analyse.

Pour aider les élèves dans leur démarche, deux moyens sont proposés : la délimitation sur papier calque des grandes unités paysagères et l'élaboration d'un tableau des principales caractéristiques des unités paysagères. Bien entendu, le nombre d'unités (c'est-à-dire de zones homogènes visuellement) est fonction du degré de précision de l'observation.

Le tableau 2 ci-après montre un exemple de tableau pouvant être construit avec les élèves au départ d'une analyse de paysage (il s'agit dans ce cas du paysage rural de Saint-Jean-de-Buèges, lieu situé à une quarantaine de km au nord de Montpellier, au pied de la montagne de la Séranne qui limite le Causse du Larzac). On y a séparé les éléments naturels des éléments humains afin de faciliter le travail des élèves en l'organisant. Parallèlement, nous croyons à l'utilité d'une analyse menée à ce stade avec ordre d'où notre proposition de demander aux élèves d'analyser dans chaque cas les éléments caractéristiques des unités paysagères repris dans le tableau 3.

Quant à la structure apparente du paysage, elle devrait s'exprimer à travers un croquis d'ensemble où l'élève, sur base de la position relative des unités paysagères, tente de mettre en évidence l'organisation générale du territoire en situant par exemple le lieu habité par rapport au relief, les cultures par rapport au lieu habité et au relief, les forêts par rapport aux cultures, au lieu habité et au relief, etc.

Eléments caractéristiques des unités paysagères de Saint-Jean de Buèges

	Unité 1	Unité 2	Unité 3	Unité 4	Unité 5
Eléments naturels	Roche à nu sur les sommets des versants de la montagne	Forêt parfois clair-semée à mi-pente des versants et sur les flancs des collines	Partie basse des versants	Dépression	Dépression
Eléments humains	-	-	Champs cultivés délimités par des haies ou des murets. Quelques bâtiments isolés	Vigne sur de grandes parcelles	Village aggloméré

TABLEAU 2. EXEMPLE DE TABLEAU POUVANT ETRE CONSTRUIT PAR LES ELEVES

TABLEAU 3. ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES UNITES PAYSAGERES
POUVANT ETRE PRIS EN COMPTE POUR L'ANALYSE DES PAYSAGES

Eléments naturels :	relief
	hydrographie (cours d'eau, lac, mer, etc.)
	végétation
	sols ou roches visibles
	ciel (indication sur le temps) (2)
Eléments humains :	habitat (types d'immeubles, âge apparent, répartition dans l'espace, etc.)
	utilisation du sol (parcellaire, nature de l'activité, forme et localisation des installations, etc.)
	réseaux de communication

Au cours de cette analyse, on peut en outre recourir à la carte, notamment à la carte topographique. Celle-ci permet d'obtenir des informations complémentaires en particulier sur le relief, l'hydrographie, l'habitat, l'utilisation du sol ou les réseaux de communication.

Ce recours à la carte devrait être l'occasion d'amener les élèves à découvrir les différences entre un paysage photographié et une carte. Ces différences sont principalement au nombre de trois :

- l'échelle sur la carte est partout identique alors que pour la photographie les éléments de l'avant-plan sont à plus grande échelle que ceux de l'arrière-plan;

- la carte est une présentation de l'espace en deux dimensions (la troisième, les hauteurs, est représentée de façon

conventionnelle par les courbes de niveau); la photographie aérienne oblique est à l'opposé une vue de l'espace à trois dimensions;

- alors que la carte représente une portion de l'espace dans sa totalité, le paysage photographié se caractérise par des espaces non visibles en raison de la position de l'observateur.

La confrontation de la carte et du croquis réalisé sur carte permet sans nul doute de bien percevoir les différences entre une carte et un paysage photographié.

4. - APPLICATION DE LA DEMARCHE

La méthodologie étant acquise, il s'agit d'en généraliser l'emploi. Dans ce but, deux applications immédiates nous semblent indispensables. La première concerne un paysage proche de celui retenu pour l'apprentissage; en raison de ce choix, les élèves peuvent aisément transférer ce qu'ils viennent d'apprendre. L'opération que l'on peut qualifier d'exécution permet de s'assurer de la validité de l'apprentissage.

La deuxième application devrait pour nous se rapporter à un paysage très différent de celui choisi pour l'apprentissage: par exemple, un paysage urbain si l'apprentissage a concerné un paysage rural. Pour l'élève, il s'agit alors non seulement de suivre le cheminement préconisé mais encore de mettre en oeuvre les techniques apprises pour résoudre une question non encore rencontrée sous la forme proposée. L'opération se rattache dans ce cas à ce que l'on dénomme "exploitation de l'acquis".

5. - CONCLUSION

L'essentiel de la démarche préconisée est d'amener les élèves à travailler avec ordre, à limiter leurs commentaires à ce qui peut être vu et à s'initier de la sorte à la méthode scientifique. Celle-ci impose d'observer avant de formuler des hypothèses explicatives et de privilégier toujours les faits majeurs, seuls susceptibles par leur répétition dans d'autres cas d'aider à la construction d'une explication des réalités spatiales.

NOTES

- (1) Les clichés satellites n'ont pas été retenus car ce ne sont pas de véritables photographies. Ce sont en effet des images construites par ordinateur à partir d'enregistrements numériques effectués par des satellites.
- (2) Il est souvent malaisé voire impossible de déceler le climat à partir d'une photographie si ce n'est parfois à travers la végétation. Le temps qu'il fait au moment de la prise de vue influence toutefois le paysage photographié.

BIBLIOGRAPHIE

- FLATRES-MURY H., 1982, Analyse et évaluation des paysages.
Revue de Géographie de Lyon, n° 4, pp. 343-363.
- MERENNE-SCHOUMAKER B., 1987, Lire les paysages, Multiple de la Documentation Photographique n° 88, La Documentation Française, Paris.
- PITTE R., 1983, Histoire du paysage français, Fayard, Paris.